

Réf: Dossier N° : 53140

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « OPTIQUE SUBLIME REGARD SARL » en abrégé «OSRS »

**Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI KANKANKOURA CARREFOUR
BAOULE, 10 BP 912 ABIDJAN 10**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 14 Aout 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « OPTIQUE SUBLIME REGARD SARL » en abrégé «OSRS ».

Objet: Vente de Lunettes Pharmaceutiques, Vente de Montures de Lunettes, Vente de Verres Optiques, Examen de vue, accessoires

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI KANKANKOURA CARREFOUR
BAOULE, 10 BP 912 ABIDJAN 10

GERANT: Madame DIBI ADJOUA GENEVIEVE EPOUSE KAM.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-20739 du 14/08/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°19420 du 14/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

